

	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	<i>Délibération</i>
	Séance publique du 23 mars 2018	N° 2018-180

Convocation du 16 mars 2018

Aujourd'hui vendredi 23 mars 2018 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Alain JUPPE, M. Alain ANZIANI, Mme Dominique IRIART, M. Christophe DUPRAT, Mme Virginie CALMELS, Mme Christine BOST, M. Michel LABARDIN, M. Patrick BOBET, M. Jean-François EGRON, M. Franck RAYNAL, M. Jacques MANGON, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Patrick PUJOL, Mme Anne-Lise JACQUET, Mme Claude MELLIER, Mme Agnès VERSEPUY, M. Michel DUCHENE, M. Jean TOUZEAU, Mme Anne WALRYCK, M. Dominique ALCALA, M. Max COLES, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Véronique FERREIRA, M. Michel HERITIE, Mme Andréa KISS, M. Kévin SUBRENAT, M. Jean-Pierre TURON, Mme Josiane ZAMBON, Mme Emmanuelle AJON, Mme Cécile BARRIERE, Mme Léna BEAULIEU, Mme Maribel BERNARD, Mme Odile BLEIN, M. Jean-Jacques BONNIN, M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE, M. Jacques BOUTEYRE, Mme Marie-Christine BOUTHEAU, Mme Anne BREZILLON, M. Nicolas BRUGERE, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Alain CAZABONNE, M. Didier CAZABONNE, Mme Chantal CHABBAT, M. Gérard CHAUSSET, Mme Solène CHAZAL, Mme Brigitte COLLET, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Louis DAVID, M. Yohan DAVID, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Michèle DELAUNAY, M. Stéphan DELAUX, M. Arnaud DELLU, Mme Laurence DESSERTINE, M. Gérard DUBOS, Mme Michèle FAORO, M. Vincent FELTESSE, M. Marik FETOUH, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, Mme Florence FORZY-RAFFARD, M. Philippe FRAILE MARTIN, Mme Magali FRONZES, M. Guillaume GARRIGUES, M. Max GUICHARD, M. Jacques GUICHOUX, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, M. Daniel HICKEL, M. Pierre HURMIC, Mme Martine JARDINE, M. François JAY, M. Franck JOANDET, M. Bernard JUNCA, Mme Conchita LACUEY, Mme Anne-Marie LEMAIRE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Eric MARTIN, M. Thierry MILLET, M. Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, M. Jacques PADIE, M. Michel POIGNONEC, Mme Dominique POUSTYNNIKOFF, M. Benoît RAUTUREAU, Mme Marie RECALDE, M. Fabien ROBERT, Mme Karine ROUX-LABAT, Mme Gladys THIEBAULT, Mme Anne-Marie TOURNEPICHE, M. Serge TOURNERIE, Mme Elisabeth TOUTON, M. Thierry TRIJOLET, Mme Marie-Hélène VILLANOVE.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:

Mme Brigitte TERRAZA à M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE
M. Jean-Jacques PUYOBRAU à M. Jean-François EGRON
M. Alain TURBY à M. Kévin SUBRENAT
M. Michel VERNEJOUL à Mme Andréa KISS
M. Erick AOUIZERATE à M. Jean-Pierre GUYOMARC'H
Mme Isabelle BOUDINEAU à M. Gérard DUBOS
Mme Anne-Marie CAZALET à M. Daniel HICKEL
M. Bernard LE ROUX à M. Alain ANZIANI
M. Pierre LOTHAIRE à Mme Karine ROUX-LABAT
Mme Emilie MACERON-CAZENAVE à M. Bernard JUNCA
Mme Christine PEYRE à M. Thierry MILLET
Mme Arielle PIAZZA à Mme Cécile BARRIERE
M. Alain SILVESTRE à Mme Gladys THIEBAULT

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

Mme Virginie CALMELS à M. Alain CAZABONNE à partir de 11h35
M. Clément ROSSIGNOL-PUECH à Mme Sylvie CASSOU-SCOTTE à partir de 13h25
Mme Anne WALRYCK à M. Dominique ALCALA à partir de 12h52
M. Michel HERITIE à M. Jean-Pierre TURON à partir de 11h05
Mme Emmanuelle AJON à Mme Michèle DELAUNAY à partir de 11h25
Mme Anne BREZILLON à Mme Marie-Hélène VILLANOVE à partir de 12h07
Mme Solène CHAZAL à Mme Elisabeth TOUTON à partir de 12h00
Mme Emmanuelle CUNY à Mme Maribel BERNARD jusqu'à 11h00
M. Arnaud DELLU à Mme Michèle FAORO à partir de 11h00
M. Vincent FELTESSE à Mme Béatrice DE FRANCOIS à partir de 13h40
M. Marik FETOUH à Mme Magali FRONZES à partir de 12h20
M. Nicolas FLORIAN à M. Christophe DUPRAT à partir de 11h05
Mme Martine JARDINE à Mme Christine BOST à partir de 10h40
Mme Conchita LACUEY à M. Jean TOUZEAU à partir de 11h35
M. Eric MARTIN à Mme Dominique POUSTYNNIKOFF à partir de 12h00
Mme Anne-Marie TOURNEPICHE à Mme Véronique FERREIRA à partir de 12h00

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

LA SEANCE EST OUVERTE

	Conseil du 23 mars 2018	Délibération
	Direction générale Valorisation du territoire Direction des coopérations et partenariats métropolitains	N° 2018-180

Territoire "zéro déchet zéro gaspillage" - Accompagnement pour le développement de manifestations éco-responsables et pour le diagnostic de la gestion des bio-déchets produits sur le territoire - Demande de financement - Approbation - Décision - Autorisation

Monsieur Dominique ALCALA présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Fortement engagée dans le domaine de la gestion des déchets, Bordeaux Métropole a pris de nombreuses mesures en matière de réduction des déchets, notamment avec la rédaction d'un Programme local de prévention des déchets (PLPD) en 2011, et l'adoption du plan déchets en 2015.

La délibération n°2016-558 du 23 septembre 2016 a permis de valider l'engagement de la Métropole à mettre en œuvre un programme d'actions « zéro déchet zéro gaspillage ». Cette démarche fait suite à l'appel à projet national dont Bordeaux Métropole a été désignée lauréate en 2014, « territoire zéro déchet zéro gaspillage ».

La Métropole poursuit son action en lançant deux assistances à maîtrise d'ouvrage pour :

- développer des manifestations éco-responsables, en mobilisant les organisateurs de manifestations vers une gestion adaptée des déchets, des pratiques de réduction des déchets, et des démarches respectueuses de l'environnement qui limitent les nuisances.
- réaliser un diagnostic de la gestion des bio-déchets produits sur le territoire de Bordeaux Métropole, en vue d'établir une étude du gisement et en identifiant les modes de collecte et de traitement déjà en place par les différents acteurs du territoire. Cette étude doit permettre d'appréhender les modalités de gestion des bio-déchets à l'échelle du territoire en fonction des différentes typologies de producteurs qui seront identifiées.

L'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) est susceptible d'apporter un soutien financier à ces opérations, sur la base des plans de financement prévisionnels suivants :

Accompagnement au développement de manifestations éco-responsables

Financeurs	Montant HT	%
ADEME	42 336 €	70 %
Bordeaux Métropole	18 144 €	30 %
TOTAL	60 480 €	

Diagnostic de la gestion des bio-déchets produits sur le territoire

Financeurs	Montant HT	%
ADEME	63 000 €	70 %
Bordeaux Métropole	27 000 €	30 %
TOTAL	90 000 €	

Dans l'éventualité où l'un de ces cofinancements serait moindre, la Métropole prendrait à sa charge la différence.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU le Code général des collectivités territoriales et en particulier son article 5217-2,

VU la délibération n°2016-558 du 23 septembre 2016, portant engagement de la Métropole à mettre en œuvre le programme d'actions « zéro déchet zéro gaspillage »,

VU la candidature agréée de Bordeaux Métropole à l'appel à projet « zéro déchet zéro gaspillage »,

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT l'intérêt de la Métropole à développer son action en faveur d'une économie circulaire à l'échelle de son territoire, à mettre en place dans le cadre de cette démarche des actions novatrices, et à rechercher des cofinancements pour les mener,

DECIDE

Article 1 : d'approuver les plans de financement prévisionnels des projets indiquant les participations sollicitées auprès de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME),

Article 2 : d'autoriser le Président à signer les conventions à venir et à prendre toutes les mesures nécessaires à l'application de la présente délibération,

Article 3 : d'imputer les recettes correspondantes sur le budget annexe déchets ménagers et assimilés, chapitre 74, article 74718, fonction 7212.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 23 mars 2018

<p>REÇU EN PRÉFECTURE LE : 11 AVRIL 2018</p> <p>PUBLIÉ LE : 11 AVRIL 2018</p>	<p>Pour expédition conforme, le Vice-président,</p> <p>Monsieur Dominique ALCALA</p>
---	--